



Procédure de consultation
FER No 18-2021

Personne responsable:
M. R. Angelozzi

Date de réponse:
21.06.2021

Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2022

Nous vous prions de bien vouloir trouver, en attaché, les formulaires dûment remplis par notre Fédération mentionnant nos positions quant aux modifications des ordonnances concernées.

En ce qui concerne les modifications de l'ORRChim, notre fédération ne s'oppose pas aux modifications proposées. En effet, celles-ci consistent essentiellement en une uniformisation des normes européennes. Il est important que nos entreprises puissent bénéficier de textes légaux qui soient en harmonie avec ceux applicables dans les pays limitrophes.